

LOU GRILHOUN

BULLETIN MUNICIPAL

N° 21



Retour sur l'année 2021.....p.1

Du côté de l'école de Grillon.....p.3

Sur la commune.....p.6

Du côté de la Mairiep.8

Informations diverses.....p.9

Médiathèque de Grillon.....p.14

CCEPPGp.15

Etat-civil p.16

Les Grillonnades.....p.17



LE MOT DU MAIRE

Grillonaises, Grillonais,



Adieu 2021, vive 2022.

Cette nouvelle année débute avec toujours cette pandémie qui ne cesse de nous préoccuper. Peut-être que dans les semaines qui viennent, verrons nous enfin le bout du tunnel afin de retrouver une vie normale et renouer ce lien social qui nous manque tant.

Je vous souhaite, à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles, que cette nouvelle année puisse satisfaire tous vos désirs, que l'activité économique dans son ensemble retrouve des couleurs sans perdre de vue que la santé est primordiale surtout dans le contexte dans lequel nous vivons depuis deux ans.

Comme vous le savez, 2022 sera jalonnée par deux échéances électorales de la plus haute importance : l'élection Présidentielle les 10 et 24 Avril, les législatives le 12 et 19 Juin. Ces deux scrutins scelleront pour les cinq années à venir la gestion de notre pays. C'est pourquoi, j'espère vivement, pour que la démocratie s'exprime pleinement, que l'abstention ne sorte pas vainqueur de ces élections.

Mais revenons à Grillon.

Il est à souhaiter que cette année nous pourrions enfin enclencher la rénovation de la route de Richerenches. Le projet est finalisé, mais les financements de la Région garants du démarrage des travaux, ne sont toujours pas notifiés.

De plus, vous pourrez constater que la Commune investit pour la jeunesse avec l'installation d'un city-stade voisin du skate-park mais aussi la rénovation du parc informatique de toute l'école.

Enfin, pour terminer mon propos, j'espère que cette pandémie s'éteigne au plus tôt afin que les activités de toutes nos associations reprennent sans contraintes dans la bonne humeur et la sérénité pour le plus grand plaisir des Grillonais.

Très bonne année 2022. Prenez bien soin de vous.

Très cordialement,

J.M GROSSET

Retour sur les fêtes de fin d'année 2021

BILAN DU TÉLÉTHON 2021

Cette année 2021 a été celle du partage de formidables victoires, des victoires qui sauvent des vies. Ces victoires, nos victoires, ce sont les vôtres.

Merci de partager ce combat à sauver la vie des enfants. Ensemble nous pouvons, nous devons, nous allons tout changer !

Merci pour votre investissement lors de ces journées de mobilisation à Grillon.

La somme qui a été récoltée s'élève à 3 777,10€.

Merci à toutes et à tous.



DISTRIBUTION DES COLIS POUR NOS AÎNÉS

De nouveau cette année, la municipalité, aidée par les membres du Conseil Municipal, a rendu visite aux personnes de plus de 80 ans pour leur remettre leur colis de Noël. Une centaine de colis ont été distribués. Les membres du Conseil ont reçu un très bon accueil de la part de nos aînés.

Retour sur les fêtes de fin d'année 2021

RETOUR SUR LE MARCHÉ DE NOËL

Malgré les conditions sanitaires en vigueur, début décembre, le marché de Noël de Grillon a pu se tenir le samedi 11 décembre dernier.

Par un froid hivernal avec nos traditionnelles animations gratuites pour les enfants, une trentaine d'exposants étaient présents à l'extérieur et à l'intérieur de notre salle des Fêtes, décorée pour la circonstance.

Le contrôle du pass sanitaire, l'ambiance morose de la période que nous traversons et le nombre de marchés organisés le même jour ont fait qu'il y a eu moins de visiteurs et surtout moins d'enfants que d'habitude.

Malgré cela, l'équipe municipale était satisfaite d'avoir pu organiser ce marché en dépit des circonstances et se tient prête pour le marché de 2022.

Merci à tous et à l'an prochain !



Du côté des écoles

Comme l'an passé, nous espérons, avec toute la communauté éducative, que cette année scolaire se passe bien malgré les menaces toujours bien présentes de la pandémie avec son pesant cortège de contraintes. Nous souhaitons bien évidemment que nos enfants puissent bien travailler malgré ce contexte.

A l'issue de l'année scolaire dernière, nos deux directrices nous ont quittés : Mme BELOEIL en retraite et Mme CHAUVIN, mutée à sa demande à Valréas. Nous leur souhaitons bonne retraite pour l'une et bonne continuation dans sa carrière pour l'autre.

Cette année scolaire voit la perte d'une classe en maternelle. C'est la deuxième fois après celle intervenue en élémentaire. Même si les effectifs le laissent prévoir, il est toujours triste de voir les conséquences de la baisse des effectifs de nos écoles. L'inquiétude demeure encore quant au nombre d'élèves rentrant en maternelle en septembre 2022 et pour les années à venir.

A la demande de l'Education Nationale, de la communauté enseignante et avec l'accord de la Mairie, les deux écoles ont fusionné à partir de la rentrée.

Bienvenue aux nouveaux enseignants pour cette rentrée 2021-2022 :

*** Elémentaire :**

- M. PONCON Nicolas, nommé Directeur de la nouvelle école (élémentaire et maternelle)
- Mme SEMAINE Frédérique pour les compléments de Mme NOVELLI Mireille et de M. PONCON.

*** Maternelle :**

- M. DALMAU Jérôme qui remplace Mme PAGET en congé maternité.

CLASSE	ENSEIGNANTE	ATSEM	EFFECTIFS
PS / MS	NOVELLI Mireille, SEMAINE Frédérique	MAURICO Michelle	30 élèves
MS / GS	PAGET Jessica remplacée par DALMAU Jérôme	LEGRAND Danièle	28 élèves
		TOTAUX	58 élèves

Du côté des écoles

CLASSE	ENSEIGNANT(E)	EFFECTIFS
CP	TROCELLO Véronique	19 élèves
CE1	PONCON Nicolas (Directeur) SEMAINE Frédérique	17 élèves
CE2 / CM1	RICHARD Delphine	20 élèves
CM1 / CM2	BOCQUILLOD Lionel	24 élèves
	TOTAUX	80 élèves
	TOTAL ECOLE	138 élèves

Les AVS (Assistants de Vie Scolaire) : Élémentaire : Mme SARMIENTO

DÉPART A LA RETRAITE DE RENÉE PIERRE

Après le départ en retraite de Marie-Claude SABATERY en fin d'année scolaire 2020/2021 et 30 ans de présence, c'est au tour de Renée PIERRE de laisser son poste après 26 années de bons et loyaux services.

Pendant toutes ces années, elle a été irréprochable, professionnelle, volontaire, animée toujours par le souci du travail bien fait. Renée va laisser un vide surtout auprès des enfants du restaurant scolaire. Qu'elle soit ici remerciée chaleureusement pour l'ensemble de son œuvre au sein du personnel communal et nous lui souhaitons une très longue et belle retraite tant méritée.



Afin de pallier à ce départ, c'est madame Malorie BOUTEILLON qui a été choisie pour remplacer Renée PIERRE. Après plusieurs remplacements très satisfaisants effectués au restaurant scolaire et grâce à ses compétences avérées elle s'est montrée à la hauteur de la tâche qui lui incombe désormais. Nous lui souhaitons la bienvenue et tous nos vœux de réussite dans sa mission. En tant que conseillère municipale, madame BOUTEILLON a dû démissionner de son poste comme le veut la législation en vigueur.

Du côté des écoles

REPAS DE NOËL DES ENFANTS DE GRILLON

Mardi 14 Décembre, les enfants ont répondu présent au repas de Noël, préparé comme chaque année par notre équipe du restaurant scolaire. Les jeunes convives ont fait honneur au menu de fête et à la traditionnelle bûche de fin d'année.

Avec un peu d'avance, ils ont eu le plaisir de recevoir la visite du Père Noël... L'ambiance était au beau fixe, la joie se lisait sur le visage des enfants.

Avant de reprendre la route, et afin d'alléger sa hotte, il a fait le tour des tables pour distribuer quelques friandises aux petits et grands.

Merci Père Noël...



INSCRIPTION SCOLAIRE RENTRÉE 2022

Quelles sont les démarches à effectuer pour une première inscription à l'école ?

Pour préinscrire votre enfant à l'école maternelle, rendez-vous à la mairie de votre domicile avec les documents suivants :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile
- le carnet de santé attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires

La mairie vous délivrera un certificat d'inscription scolaire. Il vous faudra ensuite prendre contact avec le directeur de l'école de Grillon, M. PONCON, au 04.90.37.37.12 afin de convenir d'un rendez-vous et de finaliser l'inscription de votre enfant.

Si l'enfant ne change pas d'école, l'inscription n'a pas à être renouvelée chaque année, de même pour le passage de la maternelle à l'élémentaire.

Si vous voulez inscrire votre enfant dans une autre école que celle dont vous dépendez dans votre commune, vous devez demander une dérogation à votre mairie. Vous devez obtenir l'accord du maire de votre commune de résidence et du maire de la commune d'accueil.



Sur la commune

VOIRIE COMMUNALE ET CITY STADE

Choisie lors de l'appel d'offres, l'entreprise Braja Vésigné a réalisé le programme voirie 2021 tel qu'il était prévu, sans retard grâce à une météo clémente. Trois chemins ont été rénovés :

- le chemin de la Calamande
- le chemin de la Papeterie
- le chemin des Chênes Verts

Avec en plus la plateforme de notre future city stade. Un grand merci aux membres de la commission des travaux qui ont suivi assidûment ce chantier.



Chemin de la Calamande

Chemin des Chênes Verts



Sur la commune



Chemin de la Papeterie



Coût de l'opération :

- Chemin de la Calamande : 37 749 € HT
- Chemin des Chênes Verts : 15 958 € HT
- Chemin de la Papeterie : 24 284 € HT

CITY-STADE

La Commune investit cette année pour la jeunesse. En effet, dans quelques semaines sera installé à côté du boulodrome un city-stade flambant neuf. D'ores et déjà, la plate-forme qui recevra cette structure a été réalisée par l'entreprise Braja Vésigné.

Après le skate-park, c'est donc une installation nouvelle qui verra le jour pour, nous l'espérons, le plus grand plaisir de nos jeunes.



Coût de l'opération :

- Plate-forme : 15 432 €
- City-stade : 38 500 € HT
(subvention possible à 70%)

**Coût total des travaux voirie
et city stade : 93 843 € HT**

Du côté de la Mairie

ELECTIONS 2022 : CARTE ELECTORALE

La carte électorale (appelée carte d'électeur) est un document prouvant l'inscription sur la liste électorale de votre commune de résidence. Elle indique les informations suivantes :

- Nom et prénom(s) de l'électeur
- Adresse du domicile ou de la résidence
- Date de naissance de l'électeur
- Numéro national d'électeur (NNE)
- Lieu du bureau de vote de l'électeur



La carte est valable jusqu'à son remplacement par la suivante. Les nouvelles cartes sont établies lors des opérations dites de refonte des listes électorales, en général tous les 3 à 5 ans.

Si vous souhaitez apporter une modification sur votre carte électorale, notamment, sur vos adresses, ou si vous constatez une erreur, vous devez en demander la correction à la Mairie de Grillon ou sur www.service-public.fr.

Il est très important que l'adresse indiquée sur votre carte électorale soit correcte. Cela vous permettra de recevoir votre propagande électorale à la bonne adresse et de voter au bureau de vote le plus proche de chez vous.

**Attention, la date limite pour toutes inscriptions ou demandes de correction :
Vendredi 04 Mars 2022 dernier délai**

L'inscription est faite automatiquement pour un jeune atteignant l'âge de 18 ans après avoir effectué son recensement en mairie (recensement militaire 16 ans).

La carte électorale est envoyée par courrier à votre domicile au plus tard 3 jours avant le 1^{er} tour de l'élection. Si votre carte électorale ne vous a pas été distribuée avant l'élection, elle est conservée au bureau de vote. Vous pourrez la récupérer en y présentant une pièce d'identité.

Enfin, concernant les procurations, à partir du 1^{er} janvier 2022 le mandant devra renseigner son numéro national d'électeur NNE et celui de son mandataire. Ce numéro est permanent, unique et propre à chaque électeur. Vous pouvez faire les démarches sur service-public.fr ou en vous présentant directement au bureau de la gendarmerie avec un justificatif de domicile.

Informations diverses

AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS ANTS

L'ANTS vous accompagne dans la réalisation de vos démarches liées à l'immatriculation, au permis de conduire et aux titres d'identité. En effet, depuis la réforme du gouvernement de novembre 2017 visant la modernisation et la dématérialisation des demandes de certains titres sécurisés, les démarches administratives doivent se faire en ligne via le site internet de l'ANTS.

Son rôle majeur est de répondre aux besoins de l'État français, en termes de production de titres réglementés et officiels, qui doivent être émis en suivant une procédure stricte, contrôlée et sécurisée.

* Concernant les cartes grises, vous avez la possibilité de :

- Vendre ou donner un véhicule
- Refaire votre carte grise
- Acheter ou recevoir un véhicule d'occasion
- Modifier l'adresse sur votre certificat
- Immatriculer pour la première fois un véhicule en France

* Concernant les cartes d'identité ou passeports :

Vous devez, dans un premier temps, réaliser une pré-demande sur le site de l'ANTS. Par la suite, il vous sera demandé de vous rendre auprès de n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil des empreintes, et ce, quel que soit le département, afin de finaliser votre dossier : Grignan, Valréas, Bollène ou Nyons. La pièce d'identité sera à retirer à la mairie où votre dossier a été déposé.

* Enfin, concernant les permis de conduire, vous pouvez :

- Vous inscrire à l'examen du permis de conduire
- Demander la fabrication du permis de conduire
- Demander un permis international
- Signaler une erreur sur votre permis de conduire



Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.service-public.fr ou www.ants.gouv.fr

Informations diverses

GOÛTER DES AÎNÉS 2022

Toute l'équipe municipale est fort désolée mais en raison de l'incertitude qui plane sur la crise sanitaire, le goûter des aînés prévu le 13 février 2022 **est annulé**. Lorsque les conditions sanitaires le permettront, ce goûter sera à nouveau organisé afin que vous puissiez partager ce grand moment de convivialité.

ACQUISITION DE DÉFIBRILLATEURS POUR GRILLON

Dans le cadre de la compétence mutualisation de la CCEPPG, nous nous sommes portés acquéreur de deux défibrillateurs, un au foyer du 3ème Âge et l'autre à la salle des Fêtes.

Le coût de l'opération s'élève à 2 196 € HT, plus 220€ annuel pour la maintenance.

D'autre part, une formation sur le fonctionnement de cet appareil sera mise en place (limitée à 12 personnes). Nous ne manquerons pas de contacter les associations concernées afin de recenser les candidatures possibles.



PARTICIPATION FRAIS DE SEJOUR

Nous vous rappelons que la commune de Grillon participe à concurrence de 3,00€ par jour et par enfants, pour une durée maximum de 30 jours, aux frais de séjour en établissement de vacances. Un formulaire sera à remplir au bureau d'accueil de la Mairie.

MARCHE HEBDOMADAIRE



Vous trouverez dans ce petit marché primeur, des produits locaux et de qualité : fruits, légumes, fromages... Le marché se tient tous les samedis matin, sur la place de la Bourgade, de 8h00 à 12h00.

Informations diverses

RECENSEMENT MILITAIRE POUR LES JEUNES DE 16 ANS

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). Pour cela, vous devez vous rendre au secrétariat de la Mairie de votre commune muni de :

- votre livret de famille
- de votre pièce d'identité
- d'un justificatif de domicile.

À la suite de cela, la mairie délivre une attestation de recensement. Une brochure d'information vous est également remise. Il n'est pas délivré de duplicata. En cas de perte, veuillez vous adresser au centre du service National de Nîmes au 04.66.02.31.73 .

GEL AVRIL 2021

Les agriculteurs touchés peuvent prétendre à une indemnisation de la part du Fonds National de gestion des risques en agriculture. Toutes les informations nécessaires à la constitution et au dépôt de ces dossiers sont disponibles à l'adresse <http://www.vaucluse.gouv.fr/gel-2021-calamites-agricoles-viticulture>. Les dossiers de demande d'indemnisation peuvent être déposés à la DDT de Vaucluse jusqu'au 11 Février 2022 à l'adresse suivante :

Service de l'Etat en Vaucluse
Direction Départementales des Territoires
Service Agricole—Gel 2021
84905 AVIGNON Cedex 9

Attention : Les viticulteurs ayant souscrit une assurance récolte **ne seront pas éligibles aux indemnisations au titre des Calamités Agricoles**. La règle est la même pour les exploitants ayant un contrat même s'ils n'ont pas eu d'indemnisation par leur assurance. Il est prévu qu'un autre dispositif non encore finalisé soit mis en place en complément de l'assurance récolte : les dossiers seront à déposer auprès de France Agri Mer et l'information sera relayée aux exploitants directement par les assurances.

- **la perte de 30%** minimum par production sera calculée en comparant le rendement de l'année 2021 à la moyenne olympique des 5 dernières années de la déclaration de récolte (année 2016-2020).
- Des taux exceptionnels non repris dans la notice CERFA nationale car applicables uniquement cette année au titre de 2021 sont en vigueur cette année, et notamment le seuil du total de pertes par production représentant un minimum de **11 % au lieu de 13% sur le produit brut global**.

Les services de la mairie sont à votre service pour vous aider dans vos démarches.

Informations diverses

POMPIERS : RECRUTEMENT CASERNE DE GRILLON

Les sapeurs-pompiers de Grillon ont besoin de renforcer leurs effectifs, plusieurs postes sont à pourvoir. Devenir sapeur-pompier volontaire c'est rejoindre les 199 000 femmes et hommes, dont 80% de volontaires, qui sont au service de la population, pour apporter assistance et secours en tous temps et circonstances.

Les conditions pour devenir sapeur-pompier :

- Avoir 16 ans au moins avec un consentement écrit du représentant légal
- Être en situation régulière au regard des obligations du service national
- Jouir de ses droits civiques
- Absence de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
- Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique adaptées et correspondantes aux missions effectivement confiées

Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés pour une période de cinq ans, tacitement reconduite, la première année constitue une année probatoire.

Le sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale, complétée par une formation continue et de perfectionnement. La formation initiale est dispensée sur une trentaine de jours répartis sur 1 à 3 ans. Elle est adaptée aux missions confiées, en secours à personne, incendie, et opérations diverses, permettant ainsi aux nouvelles recrues d'intervenir au fur et à mesure de l'assimilation des unités de valeur.

Pour s'engager en qualité de sapeur-pompier volontaire, il convient d'adresser une candidature au chef de centre, accompagné d'une lettre de motivation et d'un CV.

Lieutenant Baudouin Patrick
99 chemin de l'Alençon - Grillon
Tel : 06 85 96 17 69

FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE VALREAS

Depuis le 1er septembre 2021, les trésoreries de Bollène, Orange, **Valréas** et Vaison-la-Romaine se regroupent pour constituer le **Service de Gestion Comptable (SGC) de Vaison-la-Romaine**. Pour toute question fiscale depuis le 1er janvier 2021, les usagers sont invités à s'adresser au service des **impôts des particuliers d'Orange** (SIP), 132 allée d'Auvergne 84873 ORANGE.

Tous les services de la DDFiP sont ouverts, avec ou sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30. Un accueil de proximité est aussi proposé par **l'Espace France Service, 45 Cours Victor Hugo à Valréas**, qui sera apte à vous délivrer des renseignements simples, des dépliants ou formulaires, à vous accompagner dans les démarches numériques ou à vous prendre rendez-vous avec votre SIP ou SGC de rattachement. **Pour toute question : 0.809.401.401 (service gratuit).**

Informations diverses

BRULAGE DES DECHETS VERTS

Peut-on brûler des déchets verts dans son jardin (feuilles, branches, ...) ?

NON. Il est interdit :

- de les brûler à l'air libre,
- de les brûler avec un incinérateur de jardin. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.

Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps, ou bien de les déposer conformément dans une **déchetterie**. Pour rappel, les déchets verts sont constitués d'herbes après tonte de pelouse, des feuilles mortes, des résidus d'élagage, des résidus de taille de haies et d'arbustes, des résidus de débroussaillage, des épluchures de fruits et légumes.

Déchetterie intercommunale de VALREAS

	Matin	Après-midi
Lundi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00
Mardi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00
Mercredi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00
Jeudi	/	14h00 - 18h00
Vendredi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00
Samedi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00
Dimanche	/	/

TAXE D'AMÉNAGEMENT

La taxe d'aménagement est une taxe due en France pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine, etc...). Son calcul est fait par les services des impôts après dépôt des documents officiels en Mairie et porte sur 12 points (superficie de la construction, place de parking...). Son montant est composé de trois parts : communale, départementale et régionale (uniquement en Région Île de France). Chaque entité territoriale est libre de fixer son taux, ce qui veut dire que celui-ci varie d'une commune à une autre. Son montant peut être de plusieurs milliers d'euros. Elle est payable en deux fois à la 1ère et à la 2ème date d'anniversaire de l'acceptation de l'autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable). Calculez simplement votre impôt en vous connectant sur le site internet ci-dessous et bénéficiez d'une attestation de calcul à utiliser dans votre plan de financement : www.tax-amenagement.fr

Informations diverses

PERSONNES ÂGÉES VULNERABLES

Les personnes qui souhaitent être recensées pour le Plan Canicule, le Plan d'alerte Grand Froid ou encore récemment la crise sanitaire du Covid-19 peuvent se faire connaître en mairie au 04.90.35.00.81 où un registre est destiné aux personnes isolées, fragiles et ce, sans limite d'âge. En cas de déclenchement du plan par la Préfecture, toutes les personnes inscrites à ce registre seront appelées par téléphone et aidées si besoin. Merci aux Grillonnais de porter un regard bienveillant envers leurs voisins ou proches âgés ou fragiles. N'hésitez pas à faire part de vos éventuelles inquiétudes en mairie.

PERMANENCES DES SERVICES EXTERIEURS

- **M. JELODIN** : conciliateur de justice, Maison France Services à Valréas, à contacter par téléphone au 04.90.65.62.40 ou par mail à luc.jelodin@conciliateurdejustice.fr
- **SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES DE VIOLENCE** : Tous les 1er mercredis du mois de 14h00 à 17h00 en mairie de Valréas, sur rendez-vous au 04.90.85.10.10
- **ESPACE FRANCE SERVICES** : Mise en relation, accueil, information, orientation, accompagnement aux démarches administratives, aide à l'utilisation des services et des outils numériques : **04.90.65.62.40** au **CCAS DE VALREAS**
- **SAUR VALREAS** (eau et assainissement) : 04.83.06.70.03

LE POINT INFORMATIONS

Pendant la période d'hiver, soit du 2 novembre 2021 au 30 avril 2022, le bureau du Point Informations sera ouvert les lundis et jeudis de 9h00 à 11h30 et les mardis, mercredis et vendredis de 14h30 à 18h30.

A compter du 2 mai 2022 et jusqu'au 31 octobre 2022, le point Infos vous recevra du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h30 à 18h30.

Pour plus de renseignements :
04.90.35.08.87 ou pijgrillon@orange.fr



Médiathèque de Grillon

Vous trouverez à la Médiathèque de Grillon des romans, des essais, des bandes dessinées... Mais aussi des CD musicaux et des livres lus, des magazines pour adultes et pour enfants. Les collections sont enrichies tous les mois par de nouvelles acquisitions, ainsi que deux fois par an par des prêts du service Livre et lecture (SLL) du Conseil Départemental du Vaucluse.

Des animations sont proposées à toutes et à tous, quelque soit votre âge :

- **Atelier dessin créatif intergénérationnel**, animé par l'artiste plasticienne Pascale Le Mouëllic. Atelier gratuit, à partir de 6 ans. Les enfants peuvent participer à l'atelier seuls (les accompagnants doivent cependant rester présents dans la médiathèque) ou en famille, avec leurs parents, frères, sœurs, papis, mamies, accompagnants... Pour une découverte des arts graphiques ludique et conviviale !

- **Atelier numérique**, formation à l'univers digital, proposés par l'association "L'entente du Vaucluse", et animés par Cyril RUIZ de 10h00 à 12h00.

- **Des expositions** seront prévues au mois de mars et mai 2022.

Enfin, à partir du 14 janvier, seront mis en place des ateliers pour les tous petits, en partenariat avec le RAM CCEPPG de l'Enclave des Papes pour les assistantes maternelles de l'Enclave (dont trois de Grillon) avec les enfants dont elles ont la garde. Il s'agit de faire découvrir ce lieu avec les ouvrages présentés et de lire des histoires à ces enfants âgés de 6 mois à 3 ans, un vendredi par mois.

Les classes de l'école de Grillon continuent à être accueillies une fois semaine à la Médiathèque, pour emprunter des livres, faire des recherches, écouter et lire des histoires.

Nouveauté à la Médiathèque : Lancement de prêt de jeux de société :

« Comme vous le savez, je suis en train de mettre en place une collection de jeux de société à la Médiathèque. Cette nouvelle offre sera proposée au public, et les jeux empruntables, à partir du mercredi 9 février. A cette occasion, nous proposons une après-midi de découverte des jeux, à partir de 15h00, ouverte à tous (pass sanitaire à partir de 12 ans et masque obligatoire) et gratuite.

La découverte des jeux sera accompagnée par moi-même ainsi que par le responsable de la boutique Val des Jeux à Valréas (qui nous a fourni et conseillé une partie des jeux) ainsi que par des membres de l'association de jeux « Les chevaliers de Salvare », basée à Valréas. Comme d'habitude, vous trouverez toutes les informations sur le site web <https://bibliotheques-cceppg-pom.c3rb.org/agenda>. Bien cordialement. »

Nathalie APARISI

La médiathèque vous accueille

du mardi au vendredi : de 15h00 à 18h30 / Le samedi de 10h00 à 12h30

Tarifs :

Adultes (plus de 18 ans) : 10 € / Enfants (moins de 18 ans) : Gratuit.

Tél.: 04.90.35.64.76

Du côté de la communauté des communes ...

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA CCEPPG

Pour connaître son éligibilité, l'utilisateur doit se rendre sur le site de Vaucluse numérique : <https://vacluse-numerique.fr/suis-je-eligible-3401.html> et renseigner son adresse.

Cas n°1 : L'habitation de l'utilisateur est référencée à la bonne adresse et est estampillée par une pastille verte : l'adresse est éligible et peut bénéficier de la fibre. L'utilisateur doit alors contacter son opérateur ou l'un des opérateurs proposant la fibre sur notre secteur. (liste des opérateurs présents sur le réseau Vaucluse Numérique : <https://vacluse-numerique.fr/les-operateurs-partenaires-3421.html>)

Cas n°2 : L'habitation de l'utilisateur est référencée à une adresse erronée et est estampillée par une pastille verte : la fibre est opérationnelle mais il y a un problème d'adressage : l'utilisateur doit contacter sa Mairie.

Cas n°3 : L'habitation est estampillée par une pastille Orange : les travaux sont en cours.

Cas n°4 : L'habitation est estampillée d'une pastille rouge : le raccordement n'est pas prévu à ce jour. L'utilisateur doit contacter la **CCEPPG 04 90 35 01 52** ou **Vaucluse Numérique 0 809 54 00 84**.

Si l'opérateur ne trouve pas l'habitation ? Certains opérateurs ne couvrent pas certains secteurs. Il est donc indispensable de contacter un second, voire un 3^{ème} opérateur (tests d'éligibilité en ligne directement sur les sites des opérateurs). Si l'habitation, n'est, après plusieurs vérifications pas identifiée par les opérateurs, il s'agit alors d'un problème d'adressage. L'utilisateur doit contacter sa mairie pour le signaler.

Problème de travaux sur le réseau Fibre optique Vaucluse : Si le problème concerne un problème de construction du réseau fibre, un boîtier fibre défectueux ou à créer pour une nouvelle habitation, il faut dans ce cas contacter Vaucluse numérique :

- par téléphone au **0 809 54 00 84**

- par mail contact@vacluse-numerique.fr

- en ligne sur le site de Vaucluse numérique <http://www.vacluse-numerique.fr/contactez-nous-3431.html>.

NUMÉROS UTILES CCEPPG

* Communauté des Communes : 04.90.35.01.52

* Ordures Ménagères CCEPPG : 04.90.35.38.12

* Les encombrants (sur inscriptions, tous les 1^{ers} lundi de chaque mois) : 0.800.835.888

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

- *Kylian, Vincent Atilé PORCIERO le 24 Décembre 2020*
- *Chloé, Marcelle RICO le 30 Août 2021*
- *Capucine, Julia WENDLING le 13 Septembre 2021*
- *Maylo, Noël, Jean-Bernard VALADAS le 07 Novembre 2021*
- *Ninho, Ronaldo CODURI ALLEVARD le 20 novembre 2021*
- *Patrick, Didier DASTY POISSON le 24 Novembre 2021*
- *Salomé, Constance, Josette, Madeleine BAFFERT LANDAU le 07 Décembre 2021*



MARIAGES

- *Lucie, Louise, Léonie MIGUEL & Grégory, Marcel, Abel BUIS le 19 Juin 2021*
- *Elise, Stéphanie GIL DE MURO & Helder, Manuel VAZ le 10 Juillet 2021*
- *Elodie, Karine PELOUX & Joyce, Patrick BATAGOWSKI le 17 Juillet 2021*
- *Mélanie, Viviane, Evelyne LACOMBLED & Anthony, Philippe, Jean DELABYE le 16 Octobre 2021*



DECES

- *Marthe, Yvette BERTOMEU le 17 Février 2021*
- *Ginette, Suzanne, Marguerite CHARBONNEL le 20 Février 2021*
- *Renée, Juliette ARNAUD née COORNAERT le 09 Mars 2021*
- *Lucile, Fernande, Yvonne BRUIS née BIZARD le 10 Mars 2021*
- *Michelle, Bernadette GIGONDAN née BOYER le 17 Mars 2021*
- *Nicole, Germaine LAUDET le 24 Mars 2021*
- *Marc BACQUA le 05 Juin 2021*
- *Robert, Michel, Marc UBASSY le 15 Juin 2021*
- *François, Louis, Edmond BOUDIER le 31 Août 2021*
- *Marie-Claude PECHEREAU veuve BETHUNE le 03 Septembre 2021*
- *Yvette, Germaine VITORON veuve GIRY le 19 Septembre 2021*
- *Charles, Antoine PORTAZ le 29 Septembre 2021*
- *Micheline, Marie, Laetitia, Louise GUILGOT veuve LEVEL le 01 Octobre 2021*
- *Aimé, Gaston AYGLON le 16 Octobre 2021*
- *Claude, Pierre MICHEL le 20 Novembre 2021*
- *Jeanne, Mathilde MATHIEU le 09/12/2021*
- *Armandine, Georgette, Marthe LEDOYEN le 22 Décembre 2021*
- *Jean-François WELKER le 01 Janvier 2022*
- *Patrick DELAYE le 09 Janvier 2022*



LES GRILLONNADES

L'agenda de votre village

Compte tenu du contexte actuel et les nouvelles mesures prises pour lutter contre la pandémie du Covid-19, les manifestations annoncées ci-dessous sont susceptibles d'être annulées ou modifiées en fonction de l'évolution de cette crise sanitaire et des futures annonces gouvernementales.

LES ENCLAVÉS



**L'Equipe des enclavés répète la comédie « Le gang des seniors »
Futures pièces qui devraient voir le jour en 2022.**

Nous sommes en quête de décors (salon, bibliothèque, bar ou comptoir) et on recherche toujours d'autres bénévoles (techniciens, comédiens-es). Parmi ses activités, l'association des enclavés est en partenariat étroit avec l'association Colibris.

Elle organise depuis bientôt un an des nettoyages de la nature les dimanches matins sur différents secteurs du territoire de la communauté de communes. A ce sujet, nous avons pour projet de contacter des associations du territoire pour un partenariat ponctuel. Vous pouvez nous rejoindre !

Sur le village, des composteurs collectifs doivent voir le jour, organisée par la communauté des communes via la mairie. Déjà 2 personnes de Grillon sont formées au fonctionnement des composteurs. Si le sujet vous interpelle, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Plein de projets sur différentes thématiques sont en attente...exemple : gratifera, échanges de graines, ateliers cuisine etc....

Si vous avez envie, et /ou d'autres idées, contactez-nous : lesenclaves@emailasso.net

ASSOCIATION DU PATRIMOINE

**Assemblée Générale de l'association Patrimoine Grillonnais
le 12 Février à 15h00 Salle du 3° AGE.**



Association Familiale de Grillon

L'Association Familiale de Grillon organise des activités permettant de contribuer au bien-être des familles.

Un atelier **gymnastique** pratiqué salle des fêtes de Grillon, permet de retrouver ou de conserver la forme, dans une **ambiance conviviale** avec **15 heures de cours par semaine** dispensés par 4 professeurs diplômés. Une cotisation forfaitaire modique ouvre l'accès à l'ensemble des cours.

Nous avons été particulièrement impactés par les mesures de protection contre la COVID, et nous avons appliqué scrupuleusement les directives Gouvernementales pour donner nos cours avec le maximum de sécurité pour nos adhérents.

Chacun peut venir tester gratuitement nos cours, il suffit de vous présenter en tenue de gymnastique et de vous munir d'un tapis, vous serez probablement séduit par au moins l'un d'eux : CAF (cuisses abdos fessiers), cross training, cirque, Fit'Body, Gym dance latino, gym douce, gym dynamique, gym spéciale séniors, GymStretch, pilates, stetching, zumba, zumba enfants.

Ils sont dispensés à la salle des fêtes de Grillon selon le planning suivant :

Répartition hebdomadaire des cours				
Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
9 h - 10 h		Gym spéciale séniors		Gym dynamique
10 h - 11 h		Gym dynamique		Gym douce
11 h - 12 h		Pilâtes		Stretching
15 h 45 - 17 h			Cirque enfants	
17 h - 18 h			Zumba enfants	
18 h - 19 h		Cross Training	Zumba	GymStretch
18 h 30 - 19 h 30	Gym dance latino			
19 h - 20 h		C A F	Fit'body	Gym dance latino



Il est possible de commencer à tout moment de l'année et d'essayer gratuitement durant deux séances. L'inscription peut se faire sur place aux heures de cours, ou au Point Info de Grillon, sans aucune formalité.

**Pour plus d'informations : <http://www.gafgrillon.fr>
ou par mail à l'adresse : mail@gafgrillon.fr**



US DROME PROVENCE



Bel automne de l'ensemble des équipes après ces 2 années compliquées. Les seniors ont mis un peu de temps à se mettre en marche, trop de joueurs tardent à signer et la présence moyenne aux entraînements coûtent la montée de la 2^e en D5 supérieur. Pour la une, le départ ne sera pas bon avec 2 défaites sur les 2 premiers matchs. Celle-ci se reprend et termine à Noël à la 2^eme place et reste qualifiée en coupe .

Les U18 de Ludo et les U15 de Tito avec un effectif de 22 joueurs, preuve de l'attractivité du club, jouent les poules qualificatives pour la D3. Les U15 se qualifient brillamment tandis que les U18 échouent au dernier match. Les 2 sont qualifiés en coupe.

Luc et Bertrand disposent de 20 joueurs dont 3 filles. La une réalise le parcours parfait et se qualifie en D2 et en Pitch Cup. En U11, le nombre de licenciés est de 26 dont 11 nouveaux plus Noa qui évolue en U13.

Lolo et Patrick montent une équipe une de qualité qui participera à la 1/2 finale de la Champion's cup U11 à Vaulx en Velin en mai.

La participation est quasi maximale aux entraînements pour ces 2 groupes. Du fait du nombre , il y a de grosses différences de niveau et de motivation. Les deux équipes 2 sont montées pour pouvoir faire jouer tout le monde à un niveau qui leur correspond. Malheureusement le samedi elles se retrouvent souvent en sous-effectif par un manque d'investissement des parents. De notre côté avec un nombre important d'arrivées, il a été difficile de trouver un encadrement fixe surtout pour le week-end. Candice Gallo formée au club qui joue en senior Régional à Pierrelatte vient renforcer l'encadrement en U13.

Chez les U9, le groupe de 14 enfants dont une fille est très présent aux entraînements et aux plateaux. Il possède des joueurs de qualité et vit bien ensemble. Mis en place l'an dernier par Ludo « la découverte du sport » porte ses fruits puisque 15 petits U6/U7 participent régulièrement aux séances le mercredi. En février 2022, ils vont découvrir les plateaux le samedi matin avec une équipe U6 et une U7.

A noter un nouveau sponsor maillot pour les seniors avec Fabrice Conti. Cette saison nous avons mis en place un partenariat match, Ludovic Peysson, Le Why Not, la Truffe ont été et automne nos partenaires. Nous les remercions tous pour leurs aides ainsi que ceux qui participent aussi à la bonne vie du club : Logial, Eyguebelle, Le Cabaret, Sport 2000, D3Broderie, Intermarché Grignan, Renault Faravel, Allianz Valréas, Enclave Auto Service, Pizza.com, BJ Distribution, Enseigne 84.

RANDOLANCE

Association Randonnée Pédestre RANDOLANCE 84600 GRILLON

CALENDRIER RANDONNEES MOIS JANVIER, FEVRIER, MARS 2022

Jeu 27 Janvier	DES SOYEUX A ST MARCEL TAULIGNAN 26	9 h 30	Salle des Fêtes TAULIGNAN	Francette Jean Marie	07 68 84 01 03 06 31 96 21 79	13	190	0	Facile
Dimanche 30 Janvier	ST ANDRE DE ROQUEPERTUIS MONTCLUS 30	8 h 00	Parking Piscine d'été ST PAUL 3 CHATEAUX	Guy	06 86 94 56 17	18	600	43/86 0 h 45	Un peu longue rando sympa
Jeu 3 Février	Rando 1/2 journée LE PRE LACARD AIGUEBELLE 26	13 h 30	Parking ABBAYE D'AIGUEBELLE	Francette Jean Marie	07 68 84 01 03 06 31 96 21 79	8	150	0	Facile
Dimanche 6 Février	TOUR DE ST MARCEL LES SAUZETS 26	8 h 00	Parking des Grands Pré GRIGNAN	Guy	06 86 94 56 17	15/16	600	29/58 0 h 30	Un peu longue mais assez facile
Jeu 10 Février	LE SERRE DU BUIS ALLAN 26	9 h 30	Parking des Grands Pré GRIGNAN	Francis	06 43 13 31 27	13,100	320	19/38 0 h 20	Facile
Dimanche 13 Février	CIRCUIT DE VACHERES MONDRAGON 84	9 h 00	Parking Léon FAURITTE MONDRAGON	Francette Jean Marie	07 68 84 01 03 06 31 96 21 79	15	365	0	Facile
Jeu 17 Février	Rando 1/2 journée LES BORDS DU LEZ CHAMARET 26	13 h 30	Parking Salle des Fêtes CHAMARET	Claude	06 73 21 24 04 06 32 15 21 33	8	150	0	Facile
Dimanche 20 Février	LES DENTELLES DE MONTMIRAIL 2 GIGONDAS 84	8 h 30	Parking des Florêts GIGONDAS	Guy	06 86 94 56 17	15	580	0	Facile avec un peu de marche dans les Rochers aléatoire.
Jeu 24 Février	LA FONTAINE DE CHARROUX TAULIGNAN 26	9 h 30	Parking Pré Fabre TAULIGNAN	Francette Jean Marie	07 68 84 01 03 06 31 96 21 79	13	300	0	Facile
Dimanche 27 Février	COL SOUBEVRAN PAR TIRE CORDE A CRUPIES 26	8 h 30	Place de L'Eglise LA ROCHE ST SECRET	Raymond	06 13 01 25 95	15	700	18/36 0 h 20	Un peu de dénivelé, très belle balade
Jeu 3 Mars	Rando 1/2 journée LA VIREE DE ST MAURICE SUR EYGUES 26	13 h 30	Parking du Tennis à ST MAURICE SUR EYGUES	Claude	06 73 21 24 04 06 32 15 21 33	8	200	0	Facile
Dimanche 6 Mars	LES CRETES DU GRAND BARRY A VERCHENY 26	8 h 00	Parking des Grands Pré GRIGNAN	Monique Bernard	06 80 59 01 94 06 43 47 79 10	16,500	740	66/132 1 h 10	Facile à Moyen par son dénivelé et sa longueur
Jeu 10 Mars	CHANTEMERLE CLANSAYES CREVASSES 26	9 h 30	Place du Village CHANTEMERLE	Denise Joëlle	07 67 69 13 16 06 74 52 91 36	13	340	0	Facile
Dimanche 13 Mars	MONTAGNE DE GRIMAGNE ET DE GRELE ST SAUVEUR GOVERNENT 26	8 h 00	Pavillon du Tourisme NYONS	Guy	06 86 94 56 17	14	665	24/48 0 h 26	Rando pas longue un peu de dénivelé Très belle crête.
Jeu 17 Mars	Rando 1/2 journée LES RAVINS DE ST PANTALEON LES VIGNES 26	13 h 30	Parking URDY à ST PANTALEON LES VIGNES	Raymond	06 13 01 25 95	9	200	0	Facile
Dimanche 20 Mars	MONTAGNE ROCHE COLOMBE SAOU 26	8 h 30	Parking des Grands Pré GRIGNAN	Martine Jacques	06 77 19 40 09	11	550	37/74 0 h 40	Facile
Jeu 24 Mars	LE GRAND CONJAU PAR NOTRE DAME DE BEAUVOIR ROUSSET 26	9 h 30	Parking Place du Village en face le Resto à ROUSSET	Denise François	07 67 69 13 16	11	420	0	Facile
Dimanche 27 Mars	LE CAMP DE CESAR LAUDUN 30	8 h 00	Parking Piscine d'été ST PAUL 3 CHATEAUX	Guy	06 86 94 56 17	17	450	39/78 0 h 45	Un peu longue mais pas trop de dénivelé
Jeu 31 Mars	Rando 1/2 journée LE BOIS DU PATI COLONZELLE 26	13 h 30	Salle des Fêtes GRILLON	Martine Jacques	06 77 19 40 09	10	80	0	Facile

POUR LA MARCHÉ NORDIQUE

Rendez vous tout les mardis et vendredis matin à 8 h 30 ... Parking Salle des Fêtes de Grillon. Pour tout renseignements ou autres RDV... téléphonez à Raymond : 06 13 01 25 95 ou à Martine et Jacques 06 77 19 40 09

Informations et contacts...

LES BUREAUX DE LA MAIRIE DE GRILLON ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE SONT OUVERTS

Les lundis :

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Les Mardis jeudis et vendredis :

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Les Mercredis de 9h00 à 12h00

(fermé l'après-midi)

Tél.: 04.90.35.00.81

Site internet : www.grillon84.fr



LOU GRILHOUN N° 21

La Lettre d'Information de la Commune de Grillon - 10 Avenue du Comtat - 84600 GRILLON

04 90 35 00 81

Directeur de la publication : Jean-Marie GROSSET

Rédaction et conception : Commission Communication

Imprimé par Enseigne84 (1000 exemplaires) - Dépôt légal : Janvier 2022